



# Enseigner : un métier qui s'apprend !

## Contre le projet actuel de "mastérisation" du Gouvernement

### **Le projet de "mastérisation" du gouvernement est inacceptable et doit radicalement changer :**

- Il met en péril la formation initiale par la suppression de la formation professionnelle au cours de l'année de stage,
- Il maintient les recrutements à un niveau dramatiquement bas,
- Il dégrade les conditions d'entrée dans le métier pour les futurs enseignants et CPE,
- Il place les économies budgétaires au coeur de cette réforme,
- Il ne met pas en place les aides sociales nécessaires aux étudiants ni les pré-recrutements.

## **Pour un autre projet de réforme de la formation Oui à l'élévation du niveau de recrutement et à la revalorisation des métiers de l'enseignement et de l'éducation**

### ***Pour une formation conçue sur l'ensemble du cursus universitaire.***

Une formation universitaire intégrant l'ensemble des éléments disciplinaires, ouvrant sur la recherche et un parcours pré-professionnalisant avant le concours.

Une formation initiale professionnelle se déroulant pendant l'année de stage.

La préservation et le développement du potentiel de formation que constituent les IUFM.

### ***Pour des aides sociales suffisantes et en nombre.***

### ***Pour une programmation pluriannuelle des postes aux concours, qui doivent être portés à 19000 par an et la mise en place de véritables pré-recrutements pour :***

- prendre en compte l'allongement de la durée des études,
- garantir un vivier de candidats,
- assurer des annuités pour la retraite,
- permettre aux étudiants et formateurs d'anticiper les recrutements sur le long terme.

### ***Pour le report à 2011 des nouveaux concours et l'ouverture immédiate de discussions sérieuses sur la formation des maîtres, les cursus universitaires et l'entrée dans le métier.***

Pour la mise en place de mesures transitoires afin de permettre à tous les étudiants de s'inscrire progressivement dans le nouveau cursus, de ne pas les pénaliser par les nouvelles conditions d'inscription aux concours et de garantir un vivier suffisant de candidats

### ***Pour une formation initiale professionnelle après la réussite au concours.***

Une année pleine et entière de formation, en alternance et des conditions d'entrées dans le métier améliorées, notamment un allègement du temps de service et des compléments de formation au cours des deux premières années en tant que titulaire.

### ***Pour un plan de titularisation pour tous les enseignants et CPE contractuels.***

### ***Pour une revalorisation de TOUS les personnels d'enseignement et d'éducation.***

L'élévation du niveau de recrutement doit permettre une revalorisation pour TOUS de la rémunération et des conditions de travail.

**signez,  
faites signer la pétition :**  
<http://petitions.fsu.fr/index.php?petition=5>